

Sécurité routière: les accidents signalés automatiquement dans l'UE en 2009

Provider: afpe-fr

Created: Thu Feb 03 16:26:27 CET 2005

BRUXELLES, 3 fév (AFP) - Tous les véhicules neufs vendus dans l'UE en 2009 devraient être équipés d'un dispositif qui, en cas d'accident, appellerait automatiquement les services de secours tout en leur indiquant le lieu du sinistre, ont annoncé jeudi la Commission européenne et l'industrie automobile.

Baptisé "eCall", ce dispositif pourrait être déclenché automatiquement ou manuellement par une personne se trouvant dans le véhicule, en cas de collision.

Grâce au numéro d'appel d'urgence unique européen (le 112), l'appareil alertera alors les services de secours, tout en leur fournissant les données nécessaires pour localiser avec précision le lieu de l'accident, ce qui devrait augmenter la rapidité d'intervention des services de secours.

La commissaire en charge de la Société de l'information, Viviane Reding, estime dans un communiqué que cette technologie pourrait sauver jusqu'à 2.000 vies par an dans l'UE.

Pour qu'elle puisse voir le jour, les Etats membres devront néanmoins moderniser leurs centres de réception d'appels d'urgence pour permettre à ceux-ci de traiter les informations sur la localisation du sinistre.

Les premiers essais sur le terrain de l'"eCall" sont prévus en 2006 pour une mise en service dans tous les nouveaux véhicules en 2009.

La Commission avait également annoncé à la mi-janvier le déblocage d'une bande de fréquence couvrant le territoire européen pour la mise en place sur les véhicules de radars détectant les risques de collision.

far/dom/sbo

AFP

This wire has been preprocessed by DG Press and Communication - IT Unit - European Commission on 2005-02-03 at 16:26:27